

N° 68

JOURNAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 8 AOÛT 1958

Onze heures du matin

PRIÈRE

Une pétition introductive de bill privé est présentée, suivant les dispositions du paragraphe (1) de l'article 70 du Règlement.

M. Stanton, du comité permanent de l'agriculture et de la colonisation, présente le quatrième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Le 19 juillet 1958, la Chambre des communes déférait au Comité le rapport de la Commission canadienne du blé pour la campagne agricole 1956-1957, en même temps que le rapport annuel de la Commission des grains du Canada pour l'année 1957.

Le Comité a soigneusement examiné et approuvé l'activité de la Commission canadienne du blé et de la Commission des grains du Canada.

Le Comité a aussi étudié le Rapport supplémentaire de la Commission canadienne du blé sur les comptes du Syndicat du blé pour 1956-1957.

Le Comité recommande:

1. Qu'on étudie l'opportunité d'assurer de façon plus satisfaisante l'emménagement public des céréales et que l'État se charge de stimuler cette amélioration et d'y contribuer;
2. Qu'on étudie l'opportunité de classer la graine de colza et les fèves soja comme céréales aux fins du tarif-marchandises;
3. Qu'on étudie l'opportunité de modifier la loi sur les grains du Canada en y incorporant une disposition visant à indemniser les producteurs à l'égard de la défalcation des broyures dans la vente de la graine de colza.
4. Que le gouvernement étudie l'opportunité de fixer à des niveaux minimums les droits de péage applicables aux céréales expédiées par la voie maritime du Saint-Laurent.